

**Direction Petite Enfance**

**Multi-accueil de Mezzavia**

**A CIUCCIARELLA**

**Projet d'établissement 2019/2020**

**Chemin d'Acqualonga  
20167 MEZZAVIA  
Tél : 04.95.20.83.83**

## I. Présentation du Multi-accueil « A Ciucciarella »

Le multi-accueil « A Ciucciarella » est un des 8 établissements d'accueil de jeunes enfants gérés par la Municipalité d'Ajaccio. Il a une capacité d'accueil de 45 enfants. Il est situé chemin d'Acqualonga, 20167 MEZZAVIA.

Le multi-accueil est ouvert de 7 h 30 à 18 h 15 du lundi au vendredi, fermé une semaine à Noël et 4 semaines au mois d'août.

Le Multi accueil est, par définition, un lieu de vie, de rencontres et d'échanges pour les petits et leurs familles. Tout en répondant aux besoins des parents, il participe à l'éveil de l'enfant et à son développement, et lui permet de découvrir la vie de groupe, en vue de son bien-être et de son épanouissement.

Le personnel relève de la fonction publique territoriale.

## II. Les différents modes de garde

Le multi-accueil a pour type d'accueil :

- **Le type d'accueil régulier :**

Choisir la formule de l'accueil régulier consiste à réserver un certain nombre d'heures fixes dans la semaine tout au long de l'année selon les besoins des parents : de ½ journée à 5 jours par semaine.

Ce type d'accueil fait l'objet d'un contrat de participation calculé selon le revenu des parents et le nombre d'enfants à charge. Pour cela, il faut s'adresser à la Direction Petite Enfance.

Toutes modifications et demandes spécifiques liées au contrat devront être faites par écrit datées et signées un mois à l'avance.

- **Le type d'accueil occasionnel :**

Des places sont proposées en fonction des disponibilités de l'établissement de 3 heures minimum à des journées entières. Pour cela, il faut s'adresser directement à la structure.

### **III. L'équipe pédagogique**

Le multi-accueil « A Ciucciarella » est dirigé par Madame SANTONI Davia, Educatrice de Jeunes Enfants et son Adjointe, Madame ARMANI Marie-Christine, infirmière ; Madame SANNA Rosanna est au secrétariat.

L'équipe est complétée par :

- 6 auxiliaires de puériculture,
- 11 agents possédant le CAP Petite Enfance.
- 1 éducatrice de jeunes enfants

L'entretien de l'établissement, la lingerie et le service de restauration sont assurés par deux agents polyvalents.

Un pédiatre et un psychologue interviennent à la crèche en tant que vacataires pour le suivi des enfants.

#### **a. Le rôle de la Directrice :**

Elle est sous l'autorité de la Directrice Petite Enfance.

Elle est garante du projet pédagogique élaboré en collaboration avec son adjointe et en concertation avec le personnel en fonction des orientations du service.

Elle recherche les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de la structure. Elle encadre l'équipe.

Elle veille également au budget de la crèche, à la maintenance et la sécurisation de l'équipement et des locaux sous contrôle de la Directrice Petite Enfance avec les autres services municipaux.

Elle s'occupe de la gestion du personnel (plannings, congés, maladies, ...).

Elle accueille les parents et les enfants tout en veillant à leur bien-être et leur sécurité.

Elle assure l'accueil et le suivi des stagiaires.

Elle recueille et analyse les besoins des familles.

#### **b. Le rôle de la directrice adjointe :**

Elle est sous l'autorité de la Directrice Petite Enfance et de la Directrice de l'Etablissement.

Elle assure l'intérim en cas d'absence de la Directrice et travaille en complémentarité avec elle au quotidien.

De part sa formation d'infirmière, elle crée des conditions de prévention, d'information sur la santé physique et psychologique de l'enfant. Le réseau santé de la Ville d'Ajaccio apporte divers supports : réunions, plaquettes de communication, d'informations, affichages, site Internet.

Elle travaille en collaboration avec le pédiatre de la crèche.

Elle effectue le suivi médical des enfants (allergies, PAI, ...).

Elle assure l'accueil et le suivi des stagiaires.

Elle assure le contrôle des ordonnances médicales et administrer les médicaments après accord de la directrice.

### **c. Le rôle de la secrétaire :**

Elle est sous l'autorité de la Directrice Petite Enfance et de la Directrice de l'Etablissement.

Elle travaille en collaboration avec la Directrice et son adjointe.

Elle accueille le public, l'informe et l'oriente. Elle assure un accueil téléphonique.

Elle s'occupe de la gestion du matériel administratif.

Elle s'occupe du suivi des commandes.

Elle fait le lien entre la structure et les différents services de la Municipalité.

Elle est responsable de l'archivage des dossiers administratifs des enfants et de leurs familles.

Elle travaille sur le logiciel Maelys.

Elle fait le lien de manière administrative et informative entre le personnel de la structure et les familles.

### **d. Le rôle du personnel encadrant les enfants :**

Les auxiliaires de puériculture et les agents Petite Enfance assurent le bien-être des enfants dont elles ont la charge et répondent à leurs besoins fondamentaux (éducatifs, affectifs, propreté, sécurité, ...).

Elles accueillent l'enfant et sa famille.

Elles ont un rôle d'information et d'accompagnement auprès des parents.

Elles mettent en place par petits groupes des ateliers dirigés qui correspondent au développement psychomoteur et intellectuel des enfants.

Elles travaillent en équipe.

Elles assurent les soins des enfants pendant le change et profitent de cette relation privilégiée avec chaque enfant pour l'encourager et le mettre en confiance.

Elles s'occupent des moments de la vie quotidienne de l'enfant (repas, change, sommeil, activités libres ou dirigées).

Elles sont à l'écoute de l'enfant et de sa famille.

#### **e. Le rôle des agents polyvalents :**

Elles s'occupent de l'entretien général de la structure (locaux, sols, gros mobiliers) et des abords extérieurs.

Elles ont en charge l'entretien du linge de la structure ainsi que la gestion des stocks des produits d'entretien.

Elles s'occupent de la réception des repas chauds ainsi que des aliments frais, de l'élaboration des repas, du mixage pour les bébés.

Elles s'occupent du stock alimentaire.

### **IV. Déroulement de la journée**

#### **7 h 30 – 9 h 30 : Arrivée des enfants chez les bébés et les grands :**

L'accueil est un moment très important pour les enfants comme les parents. C'est le moment où on fait le point avec les parents.

Le personnel note les informations relatives à chaque enfant.

L'accueil est un moment de relation individuelle, privilégiée avec les enfants où les désirs de chacun sont respectés.

***Jusqu'à 8 h 30***, les enfants sont en jeux libres.

***A partir de 8 h 30*** : la collation chez les grands.

Suite aux conseils du Plan National de Nutrition Santé, et pour suivre le réseau santé de la Municipalité, en complément du petit déjeuner, nous proposons aux enfants, soit un petit morceau de pain, soit un fruit et de l'eau.

***De 9 h 00 à 10 h 00*** : Jeux et activités libres ou ateliers dirigés.

Les enfants sont séparés par petits groupes pour faire des activités. C'est le temps des jeux libres où les bébés peuvent faire des découvertes.

Les plus grands seront pris en ateliers dirigés et échelonnés suivant un planning hebdomadaire.

Ils travailleront différents domaines pédagogiques (langages, motricité fine et globale, l'espace, le temps, la socialisation).

D'autres groupes sortiront dans la cour ou iront en salle de psychomotricité pour se défouler et exploiter leur schéma corporel.

**De 10 h 00 à 11 h 00** : Le change

Le change est un moment de communication et d'échanges affectifs. En collaboration avec les parents, l'enfant est invité à aller sur les petits toilettes pour ceux qui sont prêts.

**Avant le repas** : Un temps de relaxation est instauré où les enfants sont installés sur les tapis et écoutent de la musique calme. Ce moment détente est nécessaire pour pouvoir manger dans la sérénité.

**11 h 00** : Le repas

Il se déroule jusqu'à midi.

Un menu est établi par la Direction Petite Enfance.

Les enfants qui ont un PAI devront avoir un régime alimentaire précis que nous respecterons ; Les parents devront emmener les repas

Les grands mangent assis autour de la table.

On leur apprend à devenir autonome en les laissant manger seuls, les encourageants et les aidant en cas de besoin.

Le repas est encadré par les adultes.

C'est un moment d'échange et de communication.

En ce qui concerne les bébés, le personnel répond aux besoins de chaque enfant de façon individuelle selon le rythme de celui-ci. Les temps de jeu se mêlent au temps de sommeil et au temps de change.

**12 h 00** : Temps de repos ou de sieste

Les grands sont couchés à la même heure et occupent toujours le même lit : ce qui est un repère sécurisant.

Ils ont avec eux leur objet transitionnel (doudous) et sucette si besoin.

La sieste dure environ 2 h 00. Elle est toujours encadrée minimum par un adulte.

**A partir de 14 h 00** : Levée de sieste et changes

L'enfant se réveille doucement.

Pendant qu'un adulte procède aux changes, les autres enfants se réveillent doucement. Les autres peuvent écouter une histoire, regarder des livres ou écouter des chansons douces.

**15 h 00** : Le goûter

Les bébés boivent les biberons. Les autres enfants ont un produit laitier type fromage blanc ou yaourt et une compote de fruits selon leur goût et leur âge. A noter que nous leurs donnons de l'eau toute la journée.

**15 h 30** : Sortie dans la cour et jeux libres

Il s'agit là de leur proposer des jeux libres sans pour autant leur demander une attention soutenue.

Il ne faut pas oublier que c'est la fin de la journée, qu'ils sont fatigués et qu'ils attendent surtout leur papa et leur maman.

Une vérification systématique des couches est faite jusqu'au départ des enfants.

**18 h 15** : Fermeture de la section

**Les horaires d'accueil et de départ se déclinent donc comme suit :**

- ***L'accueil du matin s'effectue de 07h30 à 09h30 :***

**La limite d'arrivée fixée à 09h30** permet de mettre en place des repères temporels pour les enfants et de constituer des groupes par ateliers.

- ***Les départs du matin (les mi-temps matin) :***

Ils ont lieu entre **12h et 12h30** après le repas avant le début de sieste.

- ***L'accueil d'après-midi (les mi-temps après-midi) :***

Ils ont lieu à partir de **13h30** afin de ne pas perturber le sommeil des enfants et éviter trop de mouvements au moment de la sieste.

*Pour les contrats à mi-temps, l'accueil est de 03h minimum.*

- ***Les départs d'après-midi :***

**Les départs se font soit à 14h30**, c'est-à-dire après la sieste, afin de ne pas perturber le rythme des enfants, **soit à partir de 16h** après le goûter ; ainsi ce moment de convivialité est pris dans le calme et la douceur ; il représente un temps important de socialisation.

## **V. Les objectifs pédagogiques**

### **a. L'accueil de l'enfant**

L'objectif est avant tout de réfléchir sur l'accueil et réussir par là l'adaptation de l'enfant en collectivité.

Nous privilégions l'adaptation échelonnée en douceur. Nous instaurons un climat de confiance partagé avec les parents pour que la séparation soit bien vécue. Ce qui représente un grand pas vers l'autonomie affective.

Le rôle de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités personnelles dans le respect de sa famille.

L'équipe éducative a pour objectif de répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant et à son développement des plus harmonieux. Il lui tient à cœur d'assurer un lien avec la famille en restant attentive aux questions et aux attentes des parents. L'enfant est pris en compte individuellement selon son histoire familiale, sa personnalité, ses désirs tout en apprenant la vie collective : les règles du multi-accueil, le respect des autres enfants et des adultes.

L'objectif principal est d'accueillir l'enfant et de l'aider, à travers des activités et la verbalisation, à s'intégrer dans un groupe d'enfant de son âge et à avoir une autonomie suffisante pour vivre au mieux la vie en collectivité dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Par un travail au quotidien, l'équipe s'approprie les valeurs auxquelles elle est attachée :

- Mettre en œuvre un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles,
- Créer une relation de confiance avec chaque parent par de l'écoute, du dialogue, de la prévention et de l'information,
- Porter une attention particulière à chaque enfant en prenant le temps d'observer, de le reconnaître en tant que personne à part entière,
- Créer un environnement sécurisant et affectif pour l'enfant dans les différents lieux de vie tout en ayant des repères plus personnels (doudous, peluches, sucettes, ...) ceci afin de lui permettre non seulement de s'épanouir et de grandir dans la sécurité, mais aussi d'arriver à l'autonomie et la socialisation.

Tout cela implique une relation réciproque, courtoise et respectueuse des personnes et des biens.



## **b. Rôle et place des familles**

Les familles sont reçues individuellement par la Directrice ou son adjointe. L'explication du fonctionnement leur permet de comprendre ce qui est mis en place pour accueillir les enfants. La composition de l'équipe pluridisciplinaire de l'équipe est présentée.

Le pédiatre de la crèche reçoit les enfants pour la visite d'admission dans la structure ; Une psychologue intervient régulièrement dans l'établissement et reste à la disposition des familles à la hauteur de deux rendez-vous maximum.

Le personnel d'encadrement reste disponible tout au long de l'année afin de répondre aux questions, d'écouter les suggestions, d'orienter et d'accompagner les familles.

Des manifestations festives ont lieu durant l'année. Elles sont l'occasion de réunir parents, enfants et professionnels sous forme d'un partage convivial autour d'un goûter par exemple. C'est l'occasion pour les parents de découvrir avec un autre regard ce lieu de vie où leurs enfants passent leur journée.

## **c. Ouverture vers l'extérieur**

### **- Rencontres intergénérationnelles :**

Des rencontres intergénérationnelles sont mises en place plusieurs fois dans l'année afin d'instaurer des échanges et de la complicité entre les personnes âgées et les enfants. Nous partageons des moments avec l'association de quartier de Mezzavia l'ACLAM. Que ce soit pour la sant'Andria par exemple, ou pour Pâques. Ce sont des moments de partages réciproques enrichissant pour tous.

### **- Les sorties :**

Des sorties sont faites par petits groupes d'enfants chez les plus grands. Elles finalisent soit un thème travaillé tout au long de l'année avec des activités satellites, soit une découverte des richesses de notre île ou de notre environnement proche.

A la fin de l'année, les plus grands font une sortie pour visiter l'école maternelle de Mezzavia afin de créer un lien entre la crèche et l'école.

#### **d. Réunions, journées pédagogiques et formations**

- **Les réunions réseaux « A Ciucciareta » :**

Créée en avril 2012, le réseau est constitué des élus et professionnels de la Petite Enfance. Les objectifs sont d'assurer un accueil de qualité pour les enfants et leur famille, permettre des échanges de pratiques professionnelles, et surtout mettre en place des actions de prévention, de promotion de la santé et de soutien à la parentalité individuelles ou collectives, dans tous les lieux d'accueil municipaux.

L'équipe éducative suit donc ses préconisations et travaille en relation avec le réseau.

- **Les réunions d'équipe au sein de la crèche :**

Les réunions sont de deux types et se déroulent en présence de l'équipe d'encadrement : *Par section*, afin d'établir un suivi des enfants et faire le point sur la vie de la section, soulever des questions, travailler en équipe sur un objectif commun (entre 12 h 00 et 14 h 00).

*Toutes sections confondues*, pour permettre aux professionnels de poursuivre leurs réflexions de travail sur le projet pédagogique et sur différents thèmes abordés. La psychologue pourra être présente (le soir à 17 h 00).

Des réunions dites de régulation, se déroulent à des rythmes irréguliers selon les impératifs et les nécessités.

- **Les formations :**

Le personnel de la crèche a droit aux formations au CNFPT et à certaines formations collectives intra-muros.

#### **e. Les partenariats**

L'établissement travaille avec différents partenaires :

- Les différents services de la Mairie,
- Les différentes crèches,
- Le centre de PMI d'Ajaccio,
- Le CAMSP,
- L'IDS,
- L'école maternelle de Mezzavia,
- Les établissements culturels (Médiathèque de Mezzavia).
- Les commerçants du quartier

## VI. Les activités éducatives mises en place

### *La langue corse*

Nous mettons l'accent sur la Langue et la Culture Corse. Même nos menus, sont traduits en Corse.

Concernant les activités en Langue Corse, les activités mises en place répondent au développement psychomoteur de l'enfant et de ce fait, à ses besoins physiques, psychologiques et physiologiques. Le langage verbal est l'un des apprentissages fondamentaux du tout petit.

L'objectif étant de le préparer à la socialisation et à l'autonomie en travaillant le domaine pédagogique qu'est le langage.

Après l'observation, l'équipe pédagogique s'est rendue compte que les enfants sont sensibles aux mots et à la musique corse.

Nous avons donc décidé d'introduire la langue corse dans les moments de la vie quotidienne (repas, repos, toilette) et lors de certaines activités dirigées en petits groupes.

Les outils utilisés proviennent soit du service Langue et Culture Corses, soit créés par nos soins toujours avec l'aide de ce même service (CD de musique, lotos, imagiers,). Nous travaillons plus particulièrement avec Madame **Monique SANTONI** et Madame **Marie-Noelle SANTONI** ; On peut utiliser soit de la musique douce, soit des comptines, soit des chansons brèves, des livres d'histoire, puis des marionnettes.

Chez les bébés comme chez les grands, pour exploiter des activités liées au langage, nous utilisons comme outils des CD, des supports écrits et nous développons des capacités auditives en travaillant sur la musicalité avec la participation de Monsieur **MONDOLONI Christophe** et Monsieur **MARIELLI Antoine**.

Par petits groupes, en coin calme, nous leur proposons des instants de musiques et chants corses au son de la guitare jouée par un agent.

Nous nous sommes rendus-compte que les enfants sont très sensibles aux mots et à la musique. Instinctivement ils créent une gestuelle (balancements) et cherchent à répéter les mots entendus.

Dans la vie de l'enfant au quotidien, nous utilisons des mots outils simples pour permettre la mémorisation et l'instauration de rituels pour l'enfant.

A ce jour, il est encore un peu tôt pour faire le bilan de notre action éducative. Cependant une chose est certaine : la notion de plaisir engendré chez l'enfant est bien ressentie dans les activités riches et variées de notre structure.

La Sant'Andria, par exemple, à travers une rencontre intergénérationnelle, permet de retrouver nos valeurs et de perpétuer une coutume corse qui consistait à fêter le passage de l'automne à l'hiver. On partageait avec les plus démunis dans un souci de solidarité.

Cette action dynamise l'équipe qui montre son enthousiasme. En effet, ils savent qu'il y aura une continuité à l'école et ce ne sera plus une découverte de la langue corse mais un apprentissage qui se fera de façon naturelle et spontanée.

Motivée, l'équipe de travail s'emploie à exercer ses fonctions dans un souci de bilinguisme dans un univers de plaisir, d'affectivité et de complicité.

Les parents sont ravis d'apprendre que des activités en langue corse sont proposées dans la structure d'accueil de leur enfant.

### ***Les massages***

Certains agents après avoir observé le comportement des enfants, ont développé le souhait de travailler l'échange avec l'enfant en proposant des massages individuels dans un coin calme et aménagé à cet effet, avec des couleurs douces, du matériel adéquat et de la musique de détente.

L'atelier massage est proposé surtout avec les bébés :

Cette relation tactile éveille les capacités d'écoute de l'adulte aux besoins de l'enfant et les sens du bébé. Par le toucher et les sensations perçues sur sa peau, l'enfant se découvre, même si à cet âge il n'a pas conscience de son corps et pense être une partie intégrante de sa mère. Les mains de l'adulte qui le masse contribuent à la différenciation avec l'adulte. Mouvements circulaires, étirements, tous les gestes sont possibles. Le massage est une véritable pause tendresse dans le quotidien.

### ***Le potager***

Nous aimerions poursuivre l'atelier potager avec les enfants de la section des moyens et des grands, situé en bordure de la cour de la section des grands. Une maman a confectionné des jardinières avec des palettes, et la participation des parents a permis de récolter des plants de plantes grasses.

Le potager se compose donc de 2 carrés avec des bordures d'à peu près 1.20m de côté et des bacs en bois d'une hauteur de 50 à 70 cm pour y cultiver légumes, herbes aromatiques ; il s'agit avant tout d'une activité ludique.

Les jeunes enfants aiment, en effet, participer aux plantations mais ce qu'ils apprécient par dessus tout, c'est l'arrosage des plants et naturellement le ramassage des fruits ou des légumes. Avec des enfants plus grands, les objectifs pédagogiques peuvent s'orienter autour du pourquoi et comment.

Autre « plus », pour les encourager : la panoplie du bon jardinier. Ils ont des outils pour travailler : mini-arrosoir, plantoir, râteau, mais aussi petits pots pour mettre les graines et des étiquettes pour inscrire le nom des légumes.

Cette année les objectifs travaillés sont :

- Favoriser l'**autonomie** de chaque enfant en le responsabilisant
- Accompagner l'enfant dans **la découverte des cinq sens** (l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et la vue)
- Par le jardinage, amener l'enfant à **se respecter** lui-même, à **respecter les autres et son environnement**
- **Investir les parents** dans le projet et la structure.
- **Découvrir** des éléments (eau, terre, soleil...) et des produits du jardin
- **Développer** la curiosité, l'attention et la patience.
- **Favoriser** le développement durable
- **Planter et confectionner** des recettes à partir de produits du jardin par les enfants en petits groupes.

### ***Le composteur***

Le composteur va aider à nourrir le potager par de la production d'engrais, et va permettre une meilleure gestion des déchets.

Il faut juste respecter les consignes (ni viandes, ni agrumes) ; Il est installé près du potager, à côté du poulailler.

Tous les déchets organiques, à différents degrés sont compostables :

- *Les déchets de cuisine* : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- *Les déchets des espaces* : mouchoirs en papier, essuie-tout, papier journal, etc.

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter quelques règles simples.

- Mélanger les différentes catégories de déchets.
- Aérer les matières en brassant régulièrement le compost au moyen d'un simple bâton.
- Surveiller l'humidité, surtout en été en humidifiant régulièrement le compost s'il fait chaud, de préférence avec de l'eau de pluie.

## ***Le poulailler***

Ce projet repose sur la découverte et la sensibilisation des animaux ainsi que la protection de la nature.

Leur présence au quotidien dans la structure va créer une relation privilégiée avec les enfants. Ils s'occuperont d'eux, par petits groupes, en ateliers dirigés.

- création d'un poulailler fermé composé de 3 poules : utilisation des restes alimentaires pour les nourrir, nettoyage par le personnel volontaire et don d'œufs aux enfants pour la maison

Le poulailler sera installé dans le jardin près du compost, grillagé afin de sécuriser l'espace et permettre de garder une bonne hygiène. Il se situera à côté du potager, côté petite cour des grands.

Ainsi, les poules seront à l'abri de prédateurs : voleurs, chats ; les rongeurs (souris, rats) susceptibles de perturber les poules ou de manger les graines mais aussi des conditions climatiques : la pluie, le vent, les fortes chaleurs.

Elles seront nourries par les restes des repas des enfants, permettant ainsi de réduire les déchets alimentaires ; le surplus sera mis dans le composteur afin de créer de l'engrais pour le potager.

## ***Autres actions en lien avec la nature***

- Création d'une escargotière.
- Présences ponctuelles de divers animaux dans l'atrium pour faire découvrir le monde animalier aux enfants au rythme des saisons.
- Mise en place d'ateliers manuels satellites.

## ***La communication gestuelle des bébés aux plus grands***

Ce projet repose sur l'application au sein de la crèche d'une communication gestuelle toujours associée à la parole ; cette technique est un outil de communication qui utilise la gestuelle simplifiée de la Langue Des Signes. Cette méthode consiste à mettre en avant le mot clef de la phrase prononcé à l'enfant en le signant. Par exemple « tu veux manger », c'est le mot MANGER qui sera signé. Les enfants qui ne parlent pas encore ont beaucoup de choses à nous dire et bien souvent on ne les comprend pas ce qui engendre généralement de la frustration puis de la colère tant pour l'enfant que pour l'adulte.

Le but de la communication gestuelle n'est donc pas d'apprendre la langue des signes aux enfants mais les signes arrivent en soutien à la communication verbale: les professionnelles signent le mot principal de la phrase.

Cette pratique donne confiance aux tous petits dans leurs capacités à communiquer.

Dès 8 mois, les enfants maîtrisent suffisamment les muscles de leurs bras et de leurs mains pour communiquer grâce à des gestes. En effet, l'enfant parle d'abord avec son corps et ses mains et il fait déjà des gestes naturellement comme : au-revoir, bravo, les marionnettes, pointer du doigt....

Les signes gagnent en précision avec le développement de la motricité fine de l'enfant. Lorsque l'enfant « entre » dans le langage, les signes aident à déchiffrer des mots et deviennent un soutien.

Enfin, lorsque l'enfant parle, les mots prennent le pas sur les signes qui seront abandonnés spontanément.

Nous venons par cet outil renforcer une compétence qui est présente dès le plus jeune âge chez l'enfant. Grâce à cette communication gestuelle associée à la parole, nous aidons l'enfant à élargir le nombre de signes qui vont lui permettre de mieux se faire comprendre par l'entourage.

Par contre il leur faudra attendre 18 mois environ pour prononcer les premiers mots et donc se faire comprendre par la parole.

Les objectifs de cette communication gestuelle associée à la parole sont :

- permettre à l'enfant de mieux faire comprendre ses besoins à son entourage. En effet, cela facilite les échanges car l'enfant devient acteur de ses besoins. Nous pouvons ainsi répondre de façon adaptée à sa demande sans provoquer de frustrations inutiles et ainsi diminuer des moments de colère puisque sa demande est comprise et entendue. Par contre, cela ne signifie pas que nous allons répondre systématiquement de façon positive. C'est un échange. Signer donne à l'enfant le moyen de s'exprimer efficacement et de se sentir en confiance.

- permettre de tisser un lien privilégié avec l'enfant car nous sommes obligés de nous mettre à sa hauteur afin de signer tout en lui expliquant ce que nous allons faire. Cela nous oblige aussi à prendre le temps d'affiner notre observation pour détecter les premiers signes donc à être dans une attitude bienveillante.

Cet outil de communication permet une individualisation de la relation à l'enfant.

- développer la dimension ludique par le biais des comptines ou de jeux moteurs car cela doit rester un moment de plaisir.

Toute l'équipe adoptera le même code gestuel ce qui permettra de renforcer la cohésion d'équipe et de travailler dans le même sens.

Cela sera un outil et non une méthode d'apprentissage

## **Les activités**

Les activités sont dirigées par petits groupes en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Au quotidien, elles permettent de travailler divers domaines pédagogiques :

- le langage
- L'espace/temps
- La socialisation découverte de soi et des autres
- La motricité fine et globale
- La perception

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	Corse et coloriage ou gommettes	Chansons
<b>Mardi</b>	Activités manuelles (peinture ou découpage/collage) et motricité	Découverte de la danse
<b>Mercredi</b>	Corse et imagiers	Histoires et marionnettes
<b>Judi</b>	Activités manuelles (Gommettes et pâtes à sel)	Jeux de transvasement (avec des pâtes, de la semoule ou autres matières)
<b>Vendredi</b>	Corses et activités langagières (histoires, imagiers, ...)	Découverte du corps (foulard, parcours, ...)

## **VII. Le projet social**

Le projet social des établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville d'Ajaccio entre dans le cadre de la politique sociale et familiale de la Municipalité. Politique qui souhaite donner une large place aux enfants et aux familles dans une dynamique ouverte aux besoins des parents dans leur diversité.

Tous les établissements fonctionnent en multi-accueil avec pour objectifs :

- de réserver un accueil de qualité aux enfants afin que ceux-ci trouvent un lieu de vie adapté, un îlot stable et disponible.
- d'offrir aux familles un mode de garde adapté à leurs besoins et de leur accorder plus de place au sein des structures.
- De permettre aux parents d'allier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle par la flexibilité du multi-accueil.



### a. Les établissements

- Les Haras : 60 places – 3 mois à 4 ans
- A Rundinella : 20 places – 3 mois à 4 ans
- Berthault : 60 places de 3 mois à 4 ans
- La Souris verte : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Bodiccione : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Pietralba : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Mezzavia : 45 places de 3 mois à 4 ans

Tous les établissements peuvent exceptionnellement accueillir des enfants âgés de 4 à 6 ans, en dehors des temps scolaires.

Les structures sont implantées dans différents quartiers de la ville et permettent ainsi à chaque famille d'avoir un lieu d'accueil proche du domicile ou du lieu de travail.

Chaque établissement dispose d'un projet d'établissement avec une spécificité propre adaptée en fonction de l'âge des enfants accueillis, du nombre de place agréées par la PMI et de la configuration des locaux.

Les établissements sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 15 du lundi au vendredi.

Les fermetures annuelles sont : 4 semaines au mois d'août et une semaine entre Noël et jour de l'An. Seul, un multi-accueil restera ouvert au mois d'août afin d'offrir un mode de garde pour les familles qui travaillent durant cette période.

### b. Les besoins des familles

La souplesse de l'accueil doit répondre au mieux aux besoins des familles : toutes les précisions sont mentionnées dans le règlement intérieur des établissements.

L'accueil peut être :

- **soit régulier** : les parents signent un contrat de réservation de place en fonction de leurs besoins (nombre d'heures par semaine et nombre de semaines nécessaires).
- **Soit occasionnel** : des places sont proposées en fonction des disponibilités de la journée, elles peuvent être réservées le jour-même voire la semaine précédente. Cet accueil peut aller de quelques heures à des journées entières.
- **l'accueil d'urgence** n'est accepté qu'après une évaluation réelle du besoin effectuée par la Directrice de l'établissement ou par la Directrice du service petite enfance.

Afin d'aider les familles en difficulté, 10 % des places sont accessibles aux enfants issus de familles en situation de pauvreté ou dont les parents sont dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

### **c. La qualité de l'accueil du jeune enfant**

La qualité de l'accueil du jeune enfant est la priorité du projet.

Si l'accueil régulier ne pose pas de problème, l'accueil occasionnel a demandé une réflexion particulière afin de permettre à l'enfant d'avoir une intégration optimale dans les établissements.

Il faut rappeler que les repères de l'enfant se constituent dès la petite enfance d'où la nécessité d'axer la prise en charge sur la qualité.

Avant l'entrée en crèche, certaines règles devront être respectées :

- proposer une période d'adaptation adaptée à chaque enfant et à sa famille.
- La fréquentation, même si elle est occasionnelle, devra néanmoins conserver une certaine régularité.

Les enfants porteurs d'une maladie chronique ou d'un handicap peuvent être accueillis dans les établissements, dès lors que leur handicap ou maladie ne nécessitent pas une attention telle que le personnel ne puisse plus assurer la prise en charge et la surveillance des autres enfants. Afin de faciliter leur intégration, les modalités d'accueil seront étudiées et adaptées en concertation entre le parent et la Directrice. Pour les autres enfants, l'accueil avec un accompagnement est possible selon les possibilités du service.

Nos établissements sont des structures d'accueil assurant un service public sans spécialisation.

Néanmoins il s'avère possible que certains enfants puissent présenter des besoins spécifiques en matière de soins ou d'une surveillance particulière : dans ce cas un « protocole de soins » sera établi par le médecin traitant qui le transmettra ensuite au médecin de crèche qui laissera alors les consignes au personnel.

D'autre part, l'accompagnement de certains enfants peut nécessiter la mise en place « d'un projet personnalisé éducatif ». Ce projet prendra en compte les besoins de l'enfant et déterminera les objectifs que l'on veut atteindre : socialisation, langage, psychomotricité, apprentissage. Ce document sera fait en collaboration avec les parents, le médecin de l'enfant, le multi-accueil et le cas échéant, l'établissement spécialisé qui suit l'enfant.

Le multi-accueil doit être adapté aux locaux existants, au personnel présent ainsi qu'à la capacité d'accueil autorisée. Chaque établissement adapte ses temps d'accueil en adéquation avec son fonctionnement.

#### **d. La participation des familles**

Par famille, on entend : parents, grands-parents, substituts parentaux, amis, ...

Sous certaines conditions bien déterminées par les équipes professionnelles, les familles vont participer à la vie à la crèche :

- les arrivées et départs sont des moments importants de la journée avec la séparation et les retrouvailles. Ces deux temps forts sont à privilégier et les familles invitées à y participer : prendre le temps de la séparation, changer l'enfant si nécessaire et pas laisser les « tatas » le faire à leur place, donner le biberon, prendre un petit moment pour discuter avant de partir, ...
- fêtes et anniversaires : chacun peut s'investir pour l'élaboration de ces événements.
- Participation lors d'activités selon les potentialités de chacun : sorties, lecture de conte, musique, préparation d'un goûter festif, ...
- Réunion d'information où différents thèmes seront abordés : alimentation, propreté, sécurité, ...

L'accueil sera privilégié avec écoute des parents et conseils si besoin.

Le personnel se doit de respecter la confidentialité de ce qui lui a été confié.

Dans la plupart des établissements il existe un espace réservé aux parents : c'est un lieu d'échange avec la possibilité de création de réseaux – parents. C'est un espace de convivialité pour lutter contre l'exclusion et l'indifférence. Il permet aux familles de se rencontrer mais aussi de pouvoir faire des échanges de service. D'autres structures n'ont pu aménager un tel espace faute de place.

#### **e. Le personnel**

La composition des équipes répond à la réglementation en vigueur, nombre et qualification des agents.

La mise en place du multi-accueil donne des missions différentes au personnel : au-delà de la prise en charge des enfants qui lui sont confiés, chaque agent aura un rôle d'accompagnement des familles avec une action sociale.

Une psychologue assure des vacations dans chacun des établissements. Elle peut intervenir à la demande du personnel ou des familles.

Il est nécessaire que chaque agent puisse entretenir et développer ses compétences professionnelles.

Un réseau petite enfance et parentalité « A Ciucciareta » constitué par du personnel représentant chacun des établissements se réunit régulièrement, il a pour objectifs :

- de traiter des thématiques psychopédagogiques qui permettent de formaliser ce qui est fait au quotidien et de diffuser des messages d'information aux familles et aux assistantes maternelles.
- De faire des échanges de pratiques professionnelles.

Tout le personnel participe à l'élaboration des projets d'établissement et celui-ci fait l'objet d'une réactualisation régulière.

Nous nous devons aussi de respecter les compétences de chacun en respectant ses limites : séparation des différentes tâches en fonction des possibilités de chaque agent.

#### **f. Les autres services et les partenaires**

- Relais Assistantes Maternelles – RAM
- Caisse d'Allocations Familiales - CAF
- Protection Maternelle et Infantile – PMI
- Services sociaux : accueil prioritaire (familles en difficulté), accueil d'urgence.
- Actions passerelles avec les écoles ou autres structures d'accueil.
- Centre d'Action Médico-Social Précoce – CAMSP
- Centre Inter Secteur pour l'enfance – CISE

Ces relations sont très importantes pour la qualité du travail effectué :

- Une collaboration entre toutes les structures d'accueil de jeunes enfants et le RAM nous permet d'avoir une action commune et complémentaire sur l'ensemble de la ville et des ses environs. Elle permet en outre au professionnels d'échanger des expériences afin d'en tirer profit pour améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant. Ceci renforce les liens professionnels et crée un réseau entre les différentes structures de garde.
- Une collaboration efficace avec les services de la CAF et de la PMI améliore la qualité du service.
- Une collaboration avec les services sociaux de la ville et des différentes collectivités permet de répondre aux besoins des familles en difficulté et de mieux les accompagner.
- Les actions passerelles permettent de préparer l'enfant lors d'un changement d'établissement (autre structure d'accueil ou école), ceci entre dans le cadre du respect de l'enfant et de la qualité de l'accueil.

### **g. Les missions de prévention**

Les missions des lieux d'accueil de la petite enfance ont évolué. Elles répondent aux besoins des enfants et ont un rôle de soutien à la parentalité. Leur action s'inscrit dans des notions de coéducation, de lutte contre les exclusions sociales, de bien-traitance et de prévenance.

Tous les lieux d'accueil participent à la prévention :

- des troubles individuels de l'enfant.
- Des dysfonctionnements relationnels entre parents et enfants : c'est l'accompagnement à la parentalité.
- Des difficultés de santé.
- Des exclusions sociales de l'enfant et des parents.
- De la maltraitance.

En matière de santé publique, plusieurs actions de prévention sont mises en place :

- Campagne d'hygiène bucco-dentaire.
- Semaine d'information sur l'équilibre alimentaire.
- Campagne d'information sur les risques d'accidents de la vie courante.
- Intérêt de la vaccination.
- Information sur le risque solaire.

## Conclusion

Ce projet mise donc sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Il doit permettre à l'enfant une socialisation optimale avec une prise en compte de l'espace et des rythmes de chacun.

Il permet de répondre aux besoins des familles en matière de garde, d'accorder un temps d'écoute aux parents et de créer des réseaux parents.

Pour mener à bien ce projet de manière optimale, tous les acteurs devront respecter la relation triangulaire de qualité parents – enfants – professionnels.

Pour chacun des sommets, 3 critères devront être pris en considération et ce, pour chacun des acteurs :

- le bien-être.
- Les besoins.
- Les compétences.

La qualité peut donc se définir par le respect et la tolérance de chacun, un accueil chaleureux permettant ainsi un travail de qualité.